

Inventaires complémentaires

Evaluation environnementale de la modification
n°2 du PLU

Commune Noyal

Mai 2021

I. Complément d'analyse sur la faune

1. Campagne de terrain

Les secteurs prospectés pour la faune dans le cadre de la poursuite du diagnostic sont les mêmes que précédemment. La caractérisation de cette faune s'est déroulée lors de plusieurs visites les 21 avril et 3 mai 2021. L'analyse réalisée sous des conditions climatiques plutôt favorables (ensoleillées, un peu venteuses) mais non pluvieuses. Les périodes de grand froids d'avril 2021 ont été évitées, afin d'optimiser les observations.

La carte ci-dessous présente les emprises de ces zones avec les points des relevés pour l'avifaune et les zones prospectées pour la faune.

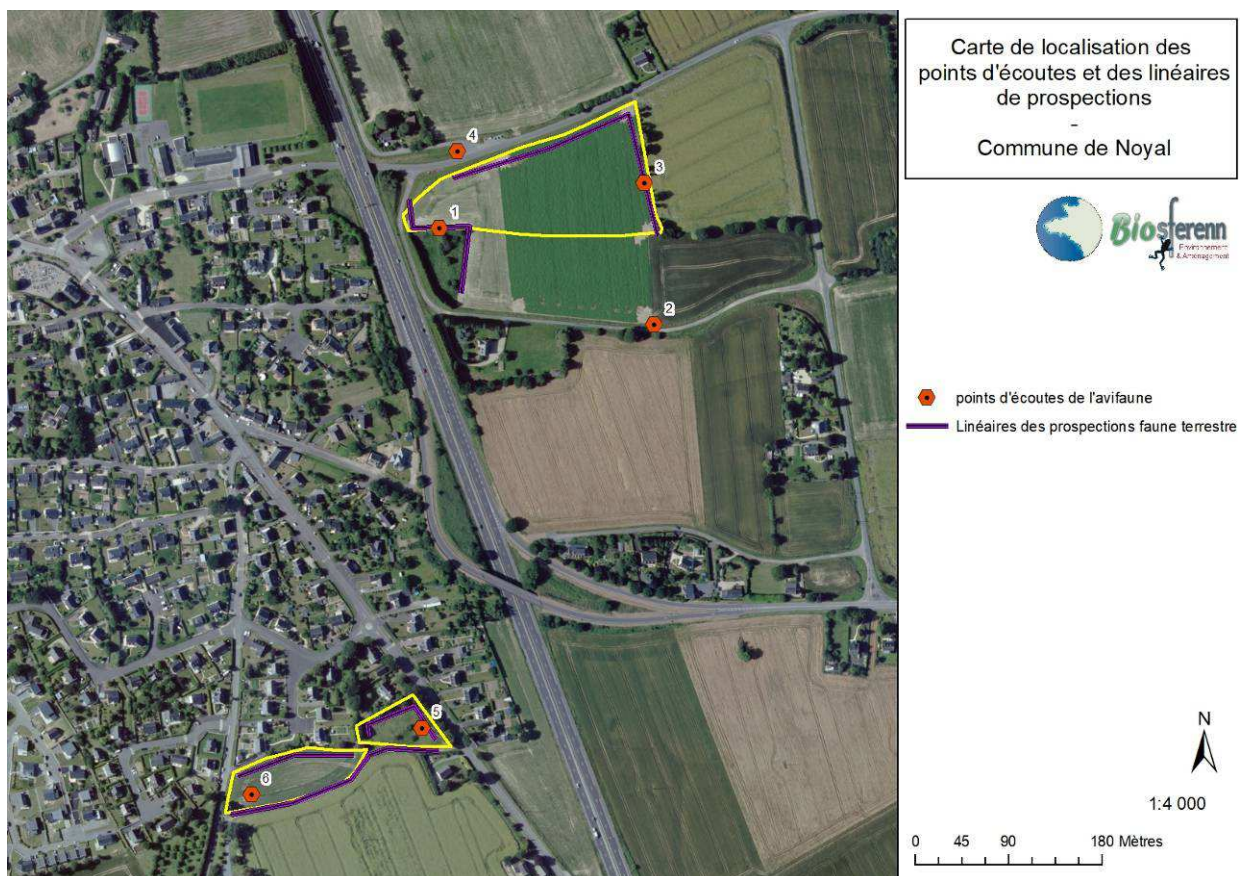


Figure 1 : carte de localisation des secteurs pour les investigations

2. Résultats

L'avifaune

L'analyse a permis d'identifier 22 espèces d'oiseaux lors des deux passages effectués en 2021. Les cortèges en place sont assez classiques de milieux périurbains et bocagers. L'utilisation des parcelles d'analyse est assez dépendante des haies en lisières et des haies arbustives de bord de ville situées dans les jardins de particuliers. Même sans reproduction avérée, il est possible de définir une assez bonne utilisation des lisières (haies bocagères et haies) pour leur cycle biologique.

Famille	Nom commun	Nom latin	Statut de nicheur sur les haies et alignements autour	Statut de protection (nationale)	Liste rouge en Bretagne - Oiseaux nicheurs (2015)
Alaudidés	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	/		LC
Columbidés	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	Possible		LC
	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	/		LC
Corvidés	Choucas des tours	<i>Coloeus monedula</i>	/	PN	LC
	Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	/		LC
	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	/		LC
Fringillidés	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Possible	PN	LC
	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Possible	PN	LC
	Serín cini	<i>Serinus serinus</i>	Possible	PN	LC
	Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	/	PN	LC
Hirundinidés	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	/	PN	LC
Muscicapidés	Rouge-gorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Possible	PN	LC
Paridés	Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Possible	PN	LC
	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	/	PN	LC
Passéridés	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Possible (maison)	PN	LC
Phylloscopidés	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	/	PN	LC
Prunellidés	Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Possible	PN	LC
Sturnidés	Etourneau sansonnet	<i>Stumus vulgaris</i>	/		LC
Sylviidés	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Possible	PN	LC
	Fauvette grisette	<i>Sylvia borin</i>	Possible	PN	LC
Troglodytidés	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	/	PN	LC
Turdidés	Merle noir	<i>Turdus merula</i>	Possible		LC

PN = Protection nationale

Liste rouge : LC = préoccupation mineure

Par rapport à la première analyse d'automne, il est possible d'étayer fortement le diagnostic de l'avifaune compte tenu de la période très favorable pour leur observation. La 2x2 voies constitue à la fois une zone qui fragmente, mais également favorable avec des lisières immédiates (quand elles sont colonisées d'arbustes) qui constituent des zones de refuges ou d'alimentation. L'analyse par points d'écoutes est assez défavorable à côté d'une zone de bruits aussi forte et se base surtout sur des observations directes.

Le secteur le plus favorable pour l'avifaune (sa reproduction) est très probablement le roncier situé au sud de la parcelle au nord-est, avec de jeunes ligneux de plus grand arbres et une friche enroncée.

Les amphibiens

Il n'a pas été observé d'amphibiens et de reptiles sur l'aire d'analyse, les milieux ne s'y prêtent pas.

L'entomofaune

Compte tenu de la période, des conditions climatiques plutôt fraîches (température) et de la zone géographique (pour le Grand capricorne). Les potentialités sont faibles et peut d'espèces sont susceptibles d'être observées.

Les mammifères

Il n'a pas été observé de mammifère lors des deux passages complémentaires, mais les parcelles en culture sont colonisées de galeries de micromammifères et le secteur sud pourrait faire l'objet de transits pour le hérisson entre autres. La zone ne devrait pas faire l'objet d'abattage d'arbres de haut-jet et ceux-ci n'ont pas de cavités susceptibles d'être utilisées par les chiroptères.

I. Complément d'analyse sur la Flore

La première analyse menée a permis de mettre en évidence des milieux principalement cultivés des lisières ornementales et des haies (sans strate arbustive ou herbacée). Lors de la seconde période d'analyse très peu d'espèces complémentaires ont été observées et beaucoup ont été revues. Parmi les nouvelles espèces, deux sont caractéristiques de zones humides et se trouvent sur la prairie permanente, leur présence est potentiellement liée à un piétinement. Plus qu'au caractère humide, c'est la compaction des sols qui permet leur implantation. Le listing ci-dessous permet de compléter les observations automnales (de manière assez succincte). L'absence d'une flore diversifiée dans la prairie est attribuable à une pression de pâturage qui limite très fortement l'expression de nombreuses espèces.

Listing global		
Nom commun	Nom latin	Liste rouge
Jonc des crapaud	<i>Juncus bufonius</i>	LC
Lamier pourpre	<i>Lamium purpureum</i>	LC
Ray grass Anglais	<i>Lolium perenne</i>	LC
Mauve sylvestre	<i>Malva sylvestris</i>	LC
Renoncule rampante	<i>Ranunculus repens</i>	LC
Petite oseille	<i>Rumex acetosella</i>	LC

Espèce de zone humide

LR : Liste rouge

LC : préoccupation mineure

II. Complément d'analyse sur les zones humides

Lors de la première analyse, les deux terrains situés sur le secteur sud n'avaient pas fait l'objet de caractérisation des zones humides avec une tarière manuelle. Cette analyse a été réalisée le 21 avril 2021.

Les observations permettent d'écartier la présence de zones humides sur le critère d'analyse de sols. Ceci est étayé par des sols ne comprenant pas de trace d'hydromorphie dans les 50 premiers centimètres. La texture y est nettement limoneuse et les carottages sont moins profonds que sur la parcelle agricole au nord-est, puisque les horizons profonds sont assez caillouteux.

La carte ci-après localisent l'ensemble des sondages complémentaires réalisés et précise l'absence de caractère humide.



Figure 2 : carte de localisation des sondages réalisés à la tarière manuelle

III. Conclusion

La zone sud ne présente pas de milieu caractéristique de zones humides sur le plan des habitats ou des sols et se trouve être affectée à la production (culture) et un usage pastoral (poney). Les haies adjacentes présentent un intérêt fort pour l'avifaune au sud et plus modéré au nord, qu'il conviendrait de maintenir pour éviter tout impact sur des espèces protégées. Le secteur adjacent à la parcelle au nord-est colonisé de roncier est lui aussi assez fortement utilisé par l'avifaune et présente également des enjeux pour la nidification.

En résumé, même avec une faible diversité floristique et un positionnement périurbain, la zone est utilisée par l'avifaune (lisières) et possiblement la faune terrestre en transit. Les amphibiens et reptiles ne sont pas présents sur les secteurs analysés et ne constituent pas un enjeu. En respectant la conservation des arbres de hauts-jets avec une marge de recul pour les constructions, il est possible d'éviter tout impact sur les espèces. De manière complémentaire une réflexion sur les modalités d'entretien des espaces verts et d'éventuelles plantations permettrait d'optimiser l'utilisation par la faune du site post-aménagement. Ces principes pourraient comprendre des fauches tardives des pelouses/prairies par endroits et des tailles de ligneux effectués en dehors des périodes de reproduction des oiseaux (privilégier la période d'octobre à février).